



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les nouveaux programmes participent à la transformation de la voie professionnelle, notamment en renforçant les interactions entre les enseignements professionnels et les enseignements généraux au travers de nouveaux dispositifs comme la réalisation d'un chef-d'œuvre.

L'enseignement

L'enseignement d'arts appliqués et cultures artistiques relève du domaine général et concerne tous les élèves en formation qu'ils préparent un CAP ou un baccalauréat professionnel. Il bénéficie d'un horaire propre, complété de moyens supplémentaires dans certaines filières dont les référentiels prévoient un enseignement professionnel d'arts appliqués au métier et de cultures artistiques, ou quand il intervient dans le cadre du chef-d'œuvre.

Cet enseignement peut également légitimement intervenir en accompagnement renforcé.

Les arts appliqués et cultures artistiques

Il s'agit d'une discipline à vocation créative, qui prend appui sur une pratique de l'élève, en réponse principalement à un problème de design, intégrant une dimension fonctionnelle contraignante. L'élève est mis en situation de réaliser, dans le cadre d'une démarche organisée et accompagnée, en bénéficiant de moyens adaptés. La pratique caractérise cet enseignement et le différencie des autres enseignements généraux.

Les arts appliqués

Leur sens a évolué, se transformant au fil des mutations techniques et technologiques. Leur enseignement en lycée professionnel est devenu essentiellement une initiation au design, élargi aux métiers d'art, quand le champ professionnel de l'élève leur est lié. Les programmes se concentrent, en premier lieu, sur les trois designs fondamentaux : l'objet, le graphisme et l'espace, tout en s'ouvrant aux autres domaines.

Les cultures artistiques

Elles portent une ouverture au-delà du design, sur un champ plus large des domaines de création. Elles traitent des contextes, des porosités, des influences...

Les programmes

Un outil de communication

Les textes sont volontairement condensés et s'organisent selon une structure simple qui facilite leur lecture, leur appréhension et leur mise en œuvre, notamment par de nouveaux enseignants. S'ils fournissent quelques informations pratiques susceptibles d'aider à la prise en charge de l'enseignement de la discipline, ils n'entrent cependant pas dans le détail des pratiques de classe, des démarches pédagogiques, laissant les enseignants apprécier comment atteindre au mieux les objectifs fixés, en fonction des situations réelles qu'ils rencontrent dans l'exercice quotidien de leur profession.

La dimension synthétique des programmes les rend accessibles à l'ensemble de la communauté éducative. Ainsi, au-delà de leur fonction première d'encadrement pédagogique disciplinaire, il s'agit d'outils de communication, en premier lieu en direction des familles, et plus largement, des équipes de direction et des enseignants d'autres disciplines, notamment lors de la construction de propositions interdisciplinaires.

Le regroupement en chapitres distincts et identifiés des savoirs et des compétences est proche de l'organisation d'un référentiel métier, familière aux enseignants de matières professionnelles. Cette structuration est un facteur facilitateur quand il s'agit de croiser programmes et référentiels lors de la préparation d'une action pluridisciplinaire.

Une logique d'approfondissement

Les programmes de CAP et de baccalauréat professionnel sont rénovés simultanément. Pour l'essentiel, leurs contenus sont identiques. Dans une logique d'approfondissement entre le niveau 3 et le niveau 4, ce sont les résultats attendus à l'issue des cycles de formation qui concentrent les différences.

Dans le même esprit que les référentiels métiers, les programmes ne décrivent pas de niveau intermédiaire correspondant à chaque année de formation. Seuls sont donnés les résultats attendus de fin de formation, à l'issue de cursus d'une, deux ou trois années.

Une créativité et une réactivité pédagogique

L'enseignant peut choisir d'organiser les situations pédagogiques d'une année sur l'autre dans une logique d'approfondissement.

Cependant la discipline trouve tout son sens quand elle sait réagir à des opportunités susceptibles d'intéresser l'élève : actualité professionnelle, politique, sociale ou culturelle, événements locaux, nationaux voire internationaux, partenariats, projets... Les programmes fixent donc un cadre dans lequel peut pleinement s'exercer la liberté pédagogique du professeur d'Arts appliqués et cultures artistiques. À tout moment du cycle de formation, ils permettent d'amener un groupe à un niveau de connaissances ou de maîtrise, sur des notions et savoir-faire ciblés, égal voire supérieur à celui fixé par les textes. La priorité disciplinaire est de donner du sens au travail de l'élève et de l'installer dans une dynamique d'appropriation et d'expression favorisant son implication.

Cette construction de l'apprentissage fondée sur la pratique en réponse à un cahier des charges, à partir de références illustratives, d'expérimentations, de mises en contact direct ou indirect avec un support d'étude concret : image, espace ou objet ; cet aller-retour entre notions et expériences ; ce choix demandé de situations proches de l'élève ou l'intéressant par leur actualité ou les thèmes abordés, rendent la discipline adaptée et adaptable à la prise en charge de publics hétérogènes et à la compréhension par celui-ci de notions complexes dépassant le cadre du design ou des cultures artistiques, (cf. figures de style en Français).

Les programmes autorisent la différenciation des moyens, des critères, des compétences mises en œuvre ou du degré d'autonomie laissé à l'élève.

La structure des programmes

Les programmes sont organisés en quatre pôles selon deux grands groupes.

Les pôles de savoirs et de notions

- Le contexte professionnel

Le design est omniprésent dans le contexte professionnel de l'élève, au niveau des réalisations, des espaces, des outils, des équipements, de la communication professionnelle, de la signalétique... En abordant prioritairement cette dimension de cadre professionnel, le pôle **Design et culture appliqués au métier** élargit le champ des connaissances avant tout techniques de l'élève, en enrichissant et confortant sa culture métier.

- L'élargissement du contexte

Au-delà de sa participation à la construction d'une culture métier, la discipline a également pour objectif de contribuer à la construction de la culture artistique personnelle de futurs citoyens. Le champ professionnel de l'élève ne permet généralement pas d'aborder de façon suffisamment démonstrative les grandes notions du design et l'ouverture sur d'autres domaines de création. Le pôle **Ouverture artistique, culturelle et civique** est porteur de cet élargissement indispensable.

L'ouverture à l'autre contribue à l'élaboration d'une culture citoyenne commune, favorise la socialisation, la scolarisation des élèves et l'apaisement du climat scolaire.

Les pôles de compétences

- La méthodologie

Comme dans les précédents programmes, la méthodologie décrite dans les nouveaux textes correspond à une démarche de conception (pôle **S'approprier une démarche de conception**), déclinée en trois temps : investigation, expérimentation, réalisation.

Son appropriation progressive donne à l'élève les moyens de s'engager dans les questions posées dans les différents pôles. Chacune des étapes de la démarche fait appel à des activités complexes qui passent par des constats, des relevés graphiques, des recherches prospectives, des expérimentations, des choix, des mises au point, des finalisations et des évaluations. Ces apprentissages par la pratique développent les aptitudes réflexives de l'élève, sa dextérité manuelle, ses capacités d'observation et d'analyse, sa créativité, sa capacité à conceptualiser, son autonomie et participent ainsi à l'ensemble de sa formation générale et professionnelle.

Associées à l'ouverture culturelle du pôle précédent, ces compétences méthodologiques participent à la préparation d'une éventuelle poursuite d'études.

- La communication

Les programmes préconisent l'usage une grande variété de moyens de communication dont certains spécifiques à la discipline (expression graphique, maquettes...). L'élève dispose ainsi de multiples moyens pour formuler ses connaissances, ses analyses ou ses intentions (pôle **Communiquer son analyse ou ses intentions**). Le choix et la mise en œuvre d'un outil de communication doivent servir l'expression des réponses ou des propositions de l'élève et permettre la validation de leur pertinence. La maîtrise technique n'est pas la finalité de la discipline, à l'exception de certaines sections porteuses d'une dimension artistique.

Le chef d'œuvre

La discipline prend tout son sens au travers de projets interdisciplinaires et de partenariats culturels ou professionnels. De par sa nature et la relation privilégiée avec le domaine professionnel de l'élève que préconisent les programmes, elle trouve naturellement sa place dans la réalisation du chef-d'œuvre, quelle que soit la filière concernée. Les arts appliqués et cultures artistiques peuvent être sollicités sur un temps donné, à un moment précis des deux années de mise en œuvre, notamment lors d'une phase de conception, ou à différentes échéances et de manière plus régulière sur la durée du projet.

Retrouvez éduscol sur

